

## PROGRAMME (9H00 - 17H00)

### Bases réglementaires

- Finalité du règlement cosmétique : sécurité cosmétique.
- Définition du « produit cosmétique ».

### Cosmétovigilance :

- La définition de la cosmétovigilance.
- Réglementation et cosmétovigilance.
- Mécanisme d'ouverture d'un dossier de cosmétovigilance.
- Notion d'effets indésirables.
- Notion d'imputabilité.

### Les acteurs de la cosmétovigilance

- Les consommateurs et clients.
- Les professionnels de santé.
- Les distributeurs.
- Les fabricants.
- Les autorités de santé : ANSM



### Focus sur les distributeurs cosmétiques

- Prise en charge d'un cas de cosmétovigilance au sein d'un magasin.
- Les cas les plus fréquents de cosmétovigilance : les comprendre pour mieux anticiper.
- La formation des équipes de terrain.

### Exercices

### Évaluation : QCM

### Conclusion

 <b>LIEU DE STAGE</b>	 <b>DATE</b>
Ptolémée Prod - 4 cité Paradis 75010	29 mars 2018
 <b>OBJECTIFS</b>	 <b>PUBLICS CONCERNÉS</b>
Comprendre la démarche de la cosmétovigilance. Mettre à niveau.	Ouvert à l'ensemble des personnels des industries de la cosmétique et/ou de la parfumerie en relation directe ou indirecte avec le produit cosmétique.
 <b>MOYENS PÉDAGOGIQUES</b>	 <b>PRIX</b>
Paperboard, présentation PowerPoint, cahier pédagogique, articles, sites Internet. Exercices.	750 euros HT (900 euros TTC)  Tarif incluant la participation à l'enseignement, la fourniture des documents pédagogiques ainsi que le déjeuner et les pauses.